

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax : (226) 25-30-72-42
Télex : 5270 bf



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le
24 JUIN 2024

Communiqué n° 202400000283 /MESRI/SG/UJKZ/P

PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS EN MASTER SANTE PUBLIQUE AU TITRE DE
L'ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public et de l'ensemble des professionnels de la santé qu'il est ouvert pour la rentrée universitaire 2024-2025 le recrutement d'étudiant.e.s en Master Santé Publique dans les options de formation suivantes :

1. Politique, Planification et Management de la Santé ;
2. Epidémiologie-Biostatistiques et Recherche en Santé ;
3. Promotion, Prévention et Protection de la Santé.

La durée de la formation est de deux (02) ans.

1. Conditions d'admission pour toutes les options :

↓ Remplir les critères d'éligibilité suivants :

- Être titulaire d'un baccalauréat et d'une licence dans les sciences de la santé, économiques et sociales, environnementales ou autre domaine connexe ;
- Être titulaire d'un diplôme de doctorat d'État en médecine, pharmacie, ou chirurgie-dentaire ;

- ✚ Être disponible pour suivre au moins 70% des cours ;
- ✚ Avoir au moins deux (02) années d'expériences professionnelles serait un atout.

2. Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire de candidature rempli (à télécharger sur campusfaso ou sur le site internet du Master de Santé Publique : www.santepublique-bf.org) ;
- Un curriculum vitae daté et signé avec photo d'identité (maximum 03 pages) ;
- Un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif tenant lieu ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes depuis le baccalauréat ;
- Les copies certifiées conformes ou légalisées des diplômes, des certificats et des attestations obtenus depuis le baccalauréat ;
- Une lettre exposant les motivations du candidat ;
- Une (01) lettre de recommandation adressée au Coordonnateur du Master Santé Publique.

3. **Soumission des dossiers de candidature**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **05 juillet au 30 août 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

Parallèlement au dépôt obligatoire des dossiers sur campusfaso, les candidats sont invités à transmettre, jusqu'au **30 août 2024 à 23h59 GMT**, également les dossiers complets de candidature au secrétariat du Master santé publique et par email secretariat.msp.bf@gmail.com ; ahmed.kabore@ujkz.bf

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) FCFA** payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

La capacité d'accueil du Master est de **soixante (60) étudiant.e.s**. Il sera pris en compte la liste des admis en santé publique du concours professionnel de la fonction publique.

4. Publication des résultats et début des cours :

Le recrutement se fera sur examen des dossiers par une commission technique de l'Université Joseph KI-ZERBO. Les résultats seront publiés au **plus tard le 30 septembre 2024** par notification sur les boîtes mails, par affichage à l'UFR/SDS et sur le site web du Master Santé Publique.

Le début des cours est prévu pour le **mois de novembre 2024** à l'UFR/SDS.

4. Frais d'inscription et de formation :

Les frais d'inscription et de formation sont comme suit :

Items	Statut	Etudiant.e.s de la zone UEMOA	Etudiant.e.s de la zone Hors UEMOA
Inscription Universitaire	Boursiers & Non Boursiers	51 500 FCFA/ année	251 500 FCFA/ année
Frais de formation	Boursiers	1 250 000 FCFA/ semestre	1 250 000 FCFA/ semestre
	Non Boursiers	500 000 FCFA/ semestre	500 000 FCFA/ semestre

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir

- **Vous rendre au secrétariat du Master de Santé Publique** situé à l'UFR-SDS à l'Université Joseph KI-ZERBO sous l'amphithéâtre A1 ; ou,

- Appeler au : (+226) 25 30 82 57 ou au (+226) 61 66 46 31
- Écrire à : secretariat.msp.bf@gmail.com

P/ Le Président et par délégation,
le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques (VP-EIP)

Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Ampliation :

- VP-EIP
- DAOI
- DSI
- UFR/SDS
- Chargé de communication
- Large diffusion